

SAUVAL

Sauvegarde de
la vallée du Lochrist



SAUVAL

2001 2011

A stylized silhouette of a mountain range in a darker teal color, located at the bottom right of the page.

Avant la création de l'association

SAUVAL

de 1973 à 2001

Historique

Rapide

A stylized silhouette of a mountain range in a darker shade of teal, located at the bottom right of the slide.

23 Novembre 1973

Une autorisation préfectorale d'implantation d'une usine d'incinération est délivrée

- ✓ à 200 m des habitations
- ✓ au bord d'un ruisseau, le Lochrist
- ✓ dans une prairie, au creux d'une vallée

Décembre 1974

Mise en service d'une usine « de seconde main » qui fait, immédiatement, subir des nuisances aux riverains

- ✓ odeurs qui se répandent jusqu'au bourg de Poullan en suivant la vallée...
- ✓ cendres qui pénètrent partout (fumée noire) et se déposent dans les prairies

Février 1975

Pollution atmosphérique à Confort : levée de boucliers

De gros inconvénients

« Nous ne nous plaignons pas du bruit, nous dit M. Vigouroux, cela est bien peu de chose. Mais nous sommes certains jours envahis de fumée, une fumée qui pénètre partout dans l'habitation, dans l'étable. La poussière se dépose sur le linge au séchage ».

Mme Tanguy, elle, se dit fortement incommodée par cette pollution atmosphérique. « Le matin, j'ai des maux de tête, précise-t-elle, et les bêtes aussi en souffrent. Les odeurs sont insupportables. La moitié de la commune est polluée par cette usine ».

« Certains jours comme aujourd'hui, c'est insupportable, précise un conseiller municipal, mais parfois la fumée est si dense qu'elle enveloppe l'usine et on la distingue à peine à 200 mètres.

Une pétition recueille de nombreuses signatures dans les villages de:

Lichouarn

Kerstrad

Kermeur

Castellien

Pénesquen-Vraz

Roz-ar-Veil

Et bien d'autres encore....

Janvier 1993

Fumées polluantes

Le ras-le-bol des riverains de l'usine de brûlage des ordures de Confort

Samedi matin, les riverains de l'usine de brûlage des ordures ménagères de Confort, excédés par les fumées nauséabondes et toxiques cernant leurs maisons, ont appelé l'huissier de justice,

Janvier 1993

Fumées polluantes

**Le ras-le-bol des riverains
de l'usine de brûlage des ordures de Confort**



Janvier 1993

Fumées polluantes

Le ras-le-bol des riverains de l'usine de brûlage des ordures de Confort

les fumées de l'usine. Nos enfants ont des problèmes d'asthme ou respiratoires, une fine poussière se dépose partout autour de la maison, pas question de faire sécher le linge dehors. Cet été, ceux qui avaient des gîtes ont vu les touristes partir, dégoûtés par l'atmosphère empuantie. » Les riverains ont toujours émis des réserves quant à l'installation de cette usine, on n'en a pas tenu compte.

Avril 1999

Confort-Meilars

Un projet d'unité de traitement thermique dans le secteur de l'AEDOC

Boues : second four envisagé à Confort

Les boues provenant de quatre communautés de communes devraient être traitées à l'usine d'incinération, grâce à la construction d'un second four.

Mars 2000

Des riverains deviennent membres de la
Commission Locale d'Information et de Surveillance

C L I S

de l'usine d'incinération de Confort Meilars



Novembre 2000

MEILARS-CONFORT

Conseil municipal :

Ordures ménagères. – Les conseillers sont inquiets après la décision du Haut Pays bigouden de brûler ses ordures ménagères à Confort. La capacité de brûlage est de 2,1 tonnes. Que faire des 4.000 tonnes par an qui seraient apportées en plus par le Haut Pays bigouden ?

L'usine vient juste de finir de brûler le trop plein de l'été capiste et douarneniste.

Usine de traitement des déchets. – Un programme chargé a permis d'évoquer l'usine de traitement des déchets, Paul Guéguen se plaint « qu'il n'y ait pas encore assez de transparence et s'il y a un projet de nouvelle usine, il serait anormal que le conseil municipal de Confort n'en soit pas informé ! ».

14 février 2001

MEILARS-CONFORT

L'usine d'incinération des ordures ménagères au pilori

Confort. L'objectif était d'alerter la population sur l'usine d'incinération des ordures ménagères située à Confort et gérée par le syndicat SITOM, qui projette de « s'agrandir petit à petit sans prévenir et en douceur ». Une quarantaine de personnes très motivées était au rendez-vous ainsi que le maire et des conseillers municipaux.

Une enquête d'utilité publique est en cours pour la construction d'une plate forme de réception de mâchefers

15 février 2001

L'usine de Confort-Meilars doit être remise à niveau

Incinération : la colère des riverains



Non aussi au projet de construction d'une nouvelle usine sur le même site. « **On va réagir en créant avant le 1^{er} mars une association de défense de l'environnement qui sera ouverte à tous ceux qui sont sensibles au problème. Nous demandons que l'usine soit limitée dans son extension, que le site soit dépollué, que la qualité du paysage soit rétablie et que les riverains soient dédommagés.** » Reste qu'il

26 février 2001

Naissance de la

SAUVAL

Association pour
la Sauvegarde de la Vallée du Lochrist

A stylized silhouette of a mountain range, rendered in a darker shade of teal, located at the bottom right of the slide.

1^{er} mars 2001

Plus d'une vingtaine de membres de la SAUVAL, assiste au Conseil municipal de Confort Meilars.

Usine d'incinération: le conseil dit non à la plate-forme pour mâchefer

« Avec dix voix contre, une pour et deux abstentions, le conseil a suivi les revendications des riverains et de la SAUVAL qui souhaite l'abandon du site. »
(ouest France)

4 avril 2001

Les riverains dénoncent la non-conformité de l'usine d'incinération

Déchets: colère à Confort-Meilars



M. Joseph Hervé, le président de la SAUVAL (à droite) et le directeur de l'usine d'incinération M. Rannou.

Mais pourquoi se réveille si tardif? «Ce n'est pas le premier mouvement de mauvaise humeur devant les nuisances apportées par l'usine, mais avant, nous n'avions pas d'informations. Il a fallu attendre avril 2000 et la création de la CLIS pour que nous ayons accès aux textes», précise une rive-

31 mai 2001

La SAUVAL porte plainte contre X

Les « rudes batailles » s'annoncent juridiques puisque M. Joseph Hervé, en sa qualité de président de la SAUVAL, a décidé de passer la vitesse supérieure et a annoncé qu'une plainte contre X pour mise en danger de la santé d'autrui, ainsi que pour les pollutions multiples de la vallée du ruisseau de Lochrist qui durent depuis 28 ans et qui concernent l'air, l'eau et les sols, avait été déposée.

27 juin 2001

Création du collectif

ACTIOM

Les riverains de cinq usines réunis à Douarnenez

Incinération : vers un collectif finistérien

Hier matin, à Douarnenez, des riverains de cinq usines d'incinération sont venus dire leur ras-le-bol, leur envie de voir évoluer les pratiques et la législation. Une rencontre qui pourrait rapidement déboucher sur un collectif finistérien.

fevrier 2002

Usine d'incinération : les Verts opposés à l'extension

Au nom du groupe des Verts du Pays de Douarnenez, Nicole Le Gall estime qu'il y a mieux à faire que d'étendre l'usine d'incinération de Confort :

lourds, mais aussi de grandes quantités de gaz carbonique responsable de l'effet de serre. »

« La France compte 250 incinérateurs de déchets ménagers

13 mars 2002

Usine d'incinération : les riverains démissionnent

Nous avons repris dans notre édition de samedi dernier le compte rendu fait par la préfecture, de la réunion de la CLIS à propos de l'usine d'incinération de Confort. Hier, les représentants des riverains à cette Commission locale d'information et de surveillance ont claqué la porte. Ils dénoncent le fonctionnement de la commission qu'ils ne veulent pas cautionner.

Joseph Hervé, Daniel Ligavant, Anne Rigault, rejoints plus tard par Paul Sergent, les quatre représentants de la Sauval, association des riverains de l'usine,



Daniel Ligavant, Joseph Hervé et Annette Rigault, trois des quatre démissionnaires de la CLIS.

Manque de transparence

Les riverains dénoncent en fait un manque de transparence, des informations tues ou révélées au dernier moment. Exemple de précipitation douteuse pour la Sauval, la construction d'une nouvelle usine a été annoncée officiellement début mars avec des études sur la localisation achevées en avril. « Nous sommes convaincus que le choix du site de la nouvelle usine est déjà arrêté à Confort-Meilars ». L'association se prononce ainsi à nouveau pour la fermeture de l'usine, la réduction drastique de l'incinération par le recours à des méthodes alternatives comme le tri sélectif au porte-à-porte qui n'existe toujours pas dans le Cap-Sizun et le recyclage maximum.

Démission de la CLIS: manque de transparence du Sitom

25 mai 2002

Incinération: Actiom manifeste à Confort-Meilars

Les membres
du collectif
départemental
Actiom ont
dressé un
barrage
filtrant sur
l'axe
Douarnenez-
Audierne.



24 juin 2002

Naissance de l'association Ouest-Cornouaille environnement

Samedi dernier étaient conviés à l'assemblée générale constitutive de l'association Ouest-Cornouaille environnement toutes les personnes soucieuses de défendre la qualité de leur environnement et de leur cadre de vie.

L'association est née de la réunion de trois collectifs d'opposition au projet d'implantation d'une nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères sur un des sites proposés : Poullan, Plozévet ou Confort. Mais c'est bien au-delà de ces trois pôles que l'association a mobilisé des bénévoles : de Plogoff à Pont-Croix et de Douarnenez à Plouhi-



● Le bureau élu : Patrick Boulet aux côtés d'Henri Peuziat et Yann Bourdic.

Début d'une longue complicité entre
la SAUVAL et l'OCE

25 mai 2002

Sitom : manifestation hostile à Audierne

Ayant eu vent de la réunion du comité syndical du Sitom mardi après-midi à la mairie d'Audierne, des représentants de la nouvelle association Ouest Cornouaille environnement, hostile au projet d'agrandissement de l'usine d'incinération de Confort, et de la Sauval (Sauvegarde de la vallée de Lochrist) avaient pris position à l'entrée, profitant de l'occasion pour faire entendre leur point de vue.

Les manifestants, parmi lesquels les présidents des deux associations, Henri Peuziat (Ouest Cornouaille environnement) et Joseph Hervé (Sauval), avaient déposé devant la porte des sacs de tri collectif. Ces fameux sacs jaunes qui, pour l'instant, ne sont utilisés qu'à Confort, choisie par la communauté de communes du Cap comme



● Les manifestants à l'entrée de la mairie d'Audierne où se tenait la réunion du Sitom.

Manifestation commune

OCE SAUVAL

Juin 2002



Et pendant ce temps, l'usine d'incinération continue ses travaux d'amélioration afin de pérenniser l'outil...

septembre 2002

CARHAIX



La SAUVAL part en croisade contre les incinérateurs

septembre 2002



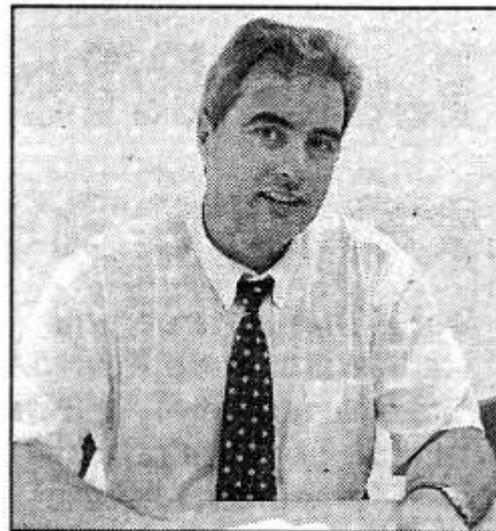
La SAUVAL part en croisade contre les incinérateurs

Octobre 2002

Ordures ménagères : le grand débat est ouvert

Le Syndicat intercommunal des ordures ménagères l'avait promis. Hugues Tupin l'a annoncé hier après trois mois de préparation. Le grand débat sur le traitement des ordures ménagères dans l'ouest Cornouaille est ouvert. Tout est mis à plat. Chacun pourra s'informer et s'exprimer. Fin mars 2003, un choix majeur pour l'avenir sera ensuite fait par les élus.

Hugues Tupin, président du Sitom a rappelé hier l'enjeu des mois qui viennent.



● Hugues Tupin : « Un dossier lourd, stressant mais passionnant, dans lequel on a l'impression de travailler dans le concret ».

19 décembre 2002

Un débat sur la dioxine

Les associations Sauval et Océ se proposent maintenant d'organiser à la mi-janvier un grand débat sur la dioxine et la méthanisation avec des scientifiques et après une visite d'un site de fonctionnement dans la région parisienne.

Cette contribution démontrera que les associations, « loin d'être d'irréductibles doctrinaires opposés à tout », entendent apporter leur concours à la concertation et au débat citoyen engagés dans l'ouest-Cornouaille pour le traitement des ordures ménagères.

17 janvier 2003

Plouhinec

Les associations Sauval et OCE favorables à la méthanisation

Traiter les déchets : des propositions

Près de 200 personnes se sont rendues à la réunion organisée par l'association Sauval (Sauvegarde de la vallée de Lochrist) et « Ouest-Cornouaille environnement » (OCE) dans le cadre du

débat sur les filières de traitement des déchets. Après l'exposé d'un spécialiste du CNRS sur les dioxines, un ingénieur, responsable associatif, est venu parler de la méthanisation, procédé de traitement préconisé par les associations organisatrices.

La salle Jeanne-Plomb a accueilli près de 200 personnes, parmi lesquelles plusieurs élus concernés par le choix du traitement des déchets en Ouest-Cornouaille. Ce débat public était organisé par les associations Sauval et OCE parallèlement à la réflexion

Bien que souvent technique, les interventions sur les dioxines et la méthanisation ont été suivies avec beaucoup d'attention par le public.



La méthanisation à l'honneur à Plouhinec

8 février 2003

SITOM : Jo Hervé dénonce « l'omerta »

le Télégramme
8-2-2003

Dans un communiqué, Jo Hervé, président de SAUVAL, s'élève contre le « huis clos et l'omerta » du syndicat de traitement des ordures ménagères.

« Depuis le dernier bureau du SITOM (le 4 février à Poullan), une nouvelle pratique est apparue, écrit-il, la convocation d'un exécutif élargi, sorte de conseil syndical bis qui devrait transformer la pro-

chaine assemblée générale délibérative à Pouldreuzic le 18 février en simple chambre d'enregistrement.

Pourquoi ce changement ? Tout laisse à penser qu'il est dû à l'ouverture au public depuis décembre dernier, conformément au code des collectivités locales, du conseil syndical du SITOM. Apparemment, les élus du SITOM ont mal supporté la présence du public lors de ces rencontres, et manifes-

tent une préférence marquée pour les débats à huis clos comme précédemment.

Ce manque de transparence souligne la volonté du SITOM de laver le linge sale en famille et de se protéger contre tout regard extérieur, mais il témoigne également d'un manque évident de courage et la crainte du contrôle démocratique et citoyen.

Mais ce repli sur soi bureaucratique, loin d'apparaître comme une

manœuvre habile ne peut que se retourner contre ses auteurs en fragilisant encore davantage la structure.

En "bétonnant", le SITOM pratique un double langage, refusant dans les faits les débats qu'il prétend par ailleurs promouvoir... De tels agissements auront pour effets immédiats de renforcer la méfiance des associations qui vont redoubler de vigilance contre ce qui s'apparente à l'omerta ».

Le Sitom ne supporte pas la présence du public lors de ses réunions de bureau....

23 février 2003

Sitom : pas de plate-forme de maturation de mâchefers

Le comité syndical du Sitom Ouest-Cornouaille présidé par le Douarneniste Hugues Tupin s'est réuni mardi à Pouldreuzic. Le président de la communauté de communes du Pays Bigouden-Sud, Joël Piété, assistait à la réunion.

Le comité syndical a entériné l'abandon du projet de création d'une plate-forme de maturation des mâchefers de l'usine existante de Confort-Meilars.

Ce projet avait pour objectif de valoriser localement les mâchefers en technique routière.



l'Ouest-Cornouaille. Trois scénarii principaux seraient envisageables. Un premier met l'accent sur la valorisation des bio-déchets, un deuxième sur la valorisation thermique, et un troisième n'exclut pas l'enfouissement.

A la demande des délégués, la société Envinergie étudiera également les scénarii envisageables pour le traitement des déchets des trois seules communautés de communes adhérentes au Sitom (Pays de Douarnenez, Cap-Sizun et Haut Pays Bigouden).

Les délégués ont aussi souhaité connaître le coût estimatif de chaque filière de traitement, ramené

Le SITOM abandonne son projet de plate-forme

15 mars 2003



Manifestation anti-incinérateur à VANNES

15 mars 2003



La SAUVAL et l'OCE main dans la main à VANNES

3 avril 2003

L'énorme opération de concertation voulue par le SITOM est lancée par une réunion publique à la salle des fêtes de Douarnenez



● Jeudi soir, Devant près de 250 personnes, dont de nombreux maires, délégués communautaires, élus, représentants d'associations (Eaux et rivières, OCE, CLCV), Hugues Tupin a retracé l'historique du Sitom, via l'usine d'incinération de Confort.

avril 2003

La SAUVAL et l'OCE se sont fortement impliqués dans tous les groupes de travail mis en place lors de la démarche de concertation du Sitom

Notre argumentaire contre l'usage des incinérateurs et pour le traitement des fermentescibles par méthanisation ou compostage a permis de jeter le doute ou le trouble chez certains élus.

27 avril 2003

Le « Festival des poubelles musicales » dimanche à Confort

« Le Festival des poubelles musicales » est organisé par la Sauval, avec la participation de l'OCE (Ouest-Cornouaille Environnement), associations qui s'opposent à la poursuite de l'activité de l'incinérateur de Confort-Meilars et proposent dans le débat actuel sur le traitement des ordures ménagères de l'Ouest-Cornouaille (Pays de Douarnenez, Cap-Sizun et Pays bigouden) d'autres réflexions et d'autres choix que le « tout incinération »...
Dimanche prochain, il s'agira de se retrouver dans et autour de la salle polyvalente de Confort-Meilars, pour joindre l'utile à l'agréable.
On pourra s'informer sur le traitement des ordures ménagères, sur l'incinération et ses dangers, sur les alternatives qui existent aujourd'hui : l'amélioration du tri sélectif, la réduction à la source, le compostage individuel, la méthanisation...



● Rasta Bigoud sera la tête d'affiche de ce premier Festival des poubelles musicales.

truire un. Un atelier sera proposé pour les enfants comme pour les adultes, à

ta Bigoud, le groupe de reggae local reconnu qui vient de jouer devant

réservées aux curieux de nature.

La SAUVAL et l'OCE, avec l'appui des Verts de Douarnenez, organisent ce festival très particulier mêlant information sur le traitement des déchets et animation musicale...

27 avril 2003

Poubelles musicales : rien à jeter dans ce festival !

Le Télégramme
29 Avril 2003

Dimanche dernier, la salle polyvalente et ses abords ont été transformés en un dépotoir géant peuplé de denrées admirables, à l'occasion de la première édition du festival des Poubelles musicales.

Le premier festival des Poubelles musicales, organisé par les deux associations que sont la Sauval et l'OCE, malgré le succès indiscutable qu'il a rencontré, est voué à disparaître : il a en effet été organisé dans le but de sensibiliser la population aux alternatives à l'incinération des ordures ménagères, en espérant que des solutions vont être trouvées.



● Plus de 150 personnes ont participé au repas campagnard, à l'intérieur de la salle polyvalente décorée de diverses poubelles.

rons une solution alternative à l'incinération mais nous ne sommes

plus lieu d'être, et c'est bien dommage car tous les participants ont

dont la guinguette est à la fois légère et savoureuse ? Les Kram-pouezh Lipous ont aussi prouvé, une fois de plus, leur virtuosité et leur propension à se joindre aux nobles causes.

Les conteuses, le violon et Rasta bigoud

Le concours des épouvantails a ensuite guidé les 350 spectateurs vers les deux conteuses Fiona Mac Leod et Marie Le Lez, les « plus belles girls », qui ont apporté leur touche de sentimentalisme et de rêverie.

Ensuite plusieurs autres musiciens sont montés sur scène; parmi eux, Julian Favennec s'est taillé une grosse part d'applaudissements.

C'est un succès indiscutable



















Le groupe FDB



Rasta Bigoud



12 mai 2003

Toujours dans le cadre de la
concertation :

Visite de l'usine de méthanisation de
La Varennes Jarcy
dans la région parisienne

A stylized silhouette of a mountain range in shades of teal, located at the bottom right of the slide.



En route vers La Varenne Jarcy....



En route vers La Varenne Jarcy....

Usine de méthanisation de La Varenne Jarcy





Le SIVOM lave plus blanc...

L'usine de méthanisation





juin 2003

Déchets : OCE et Sauval pour la poursuite de la concertation

CONFORT-MEILARS

Le conseil municipal choisit la méthanisation

novembre 2003

L'incinérateur de Confort fermera t-il ?

Au conseil municipal, lundi soir, le maire, Nadine Kersaudy a distribué à ses conseillers le dernier numéro du « SITOM info » concernant différentes alternatives au traitement des déchets. Elle a en profité pour informer le conseil d'une rumeur de fermeture de l'usine d'incinération de Confort-Meilars : « **L'usine de Confort fermerait fin décembre 2005** », déclare le maire. L'annonce aurait été faite, lundi, au personnel, une dizaine de personnes, que le président Hugues Tupin aurait « **invité**

à chercher du travail ». Pour le maire : « **Il semblerait que la solution soit d'abandonner Confort** ».

Dans ce contexte, Nadine Kersaudy s'interroge sur le stockage et l'expédition des ordures ménagères. D'autres conseillers se demandent : « **Si elle reste ouverte jusqu'en 2005, faudra t-il, quand même, faire des travaux pour la maintenir en état de fonctionner ?** ».

A cette occasion, le conseil insiste sur : « **L'importance de bien trier pour les sacs jaunes** ».

Rumeur de fermeture de l'usine de Confort-Meilars

novembre 2003

Les spécialistes Maurice Sarazin et Claude Lesné y participeront

Débat sur les déchets à Plozévet le 20

Le collectif Ouest-Cornouaille Environnement et Sauval organisent un débat sur les déchets à Plozévet jeudi 20 novembre. Maurice Sarazin, ingénieur chimiste, et Claude Lesné, médecin et chercheur en santé publique de la faculté de médecine de Rennes, participeront à ce débat.

Un incinérateur de déchets à Pont-l'Abbé ? C'est la question que posent le collectif Ouest-Cornouaille environnement, Sauval, les Riverains de Lézinadou, Eau et rivières de Bretagne, Actiom, qui organisent un débat sur la question jeudi 20, à 20 h 30, au foyer communal de Plozévet. Deux experts animeront cette réunion. Maurice Sarazin est ingénieur chimiste à Montpellier, expert national auprès de l'UFC Que choisir. Claude Lesné, médecin et chercheur en santé publique de la faculté de médecine de Rennes, est un spécialiste du traitement des problèmes respiratoires et des retombées polluantes des incinérateurs.



Pour la méthanisation

Le collectif organise un débat sur le traitement des déchets à Plozévet jeudi soir.

La SAUVAL et l'OCE organisent un débat sur les déchets

novembre 2003

Deux experts s'accordent pour fustiger ce type de traitement des déchets

L'incinérateur ? « Une usine à polluer »

Pour convaincre les élus de ne pas construire d'autre incinérateur en Cornouaille, cinq associations de défense de l'environnement ont fait parler deux scientifiques jeudi à Plözévet. Deux discours complémentaires qui fustigent cette technique de traitement des déchets.

À l'invitation des cinq associations (1) qui se battent pour que l'incinération soit bannie des filières de traitement des déchets en Cornouaille, deux scientifiques sont intervenus devant le public jeudi soir à Plözévet. Leurs conclusions confortent l'avis des associations qui refusent la construction d'une nouvelle unité à Plözévet ou à Poullan, pour remplacer celle de Confort-Meilars. « Si la filière de traitement est élargie au secteur de la grande Cornouaille, ça change la donne. Les incinérateurs de Briec et de Concarneau peuvent être utilisés car ils traitent des déchets de l'extérieur », estime Henri Peuziat, le président du Collectif ouest-Cornouaille environnement.

Ingénieur chimiste, Maurice Sarazin (Montpellier) a étudié de près le fonctionnement de nombre d'incinérateurs. Son constat est radical. « Un incinérateur propre, ça n'existe pas. » Il s'explique : « ses résidus de combustion pollués sont stockés dans des décharges où la pollution est concentrée. » Car dans la pratique, les incinérateurs brûlent aussi des déchets industriels... Résultat : les résidus de combustion sont chargés en dioxines et autres molécules dangereuses, notamment le plomb. « Le paradoxe, c'est qu'il n'existe pas pour ces résidus de site d'accueil répondant aux exigences de la loi. »



Une centaine de personnes a assisté à la réunion débat proposé par les associations de sauvegarde de l'environnement.

Un appel aux élus

Devant la salle ahurie, il ajoute que le traitement des fumées n'est pas davantage au point. « Il y a 5 000 sortes de dioxines dans les fumées. On n'est capable d'en traiter que 200. »

Autre argument : le coût déjà très lourd de ce type d'installation est aggravé par le fait que les techniques d'incinération ne sont pas mûres. « Elles changent sans arrêt, comme la législation. Les modules à ajouter (quand on veut bien le faire) pour les mises aux normes coûtent très cher. » L'argument de la récupération de l'énergie, pour lui, ne tient pas.

« L'investissement est démesuré par rapport au rendement. » Il

conclut : « Avec un incinérateur, on ne sait jamais à quoi on expose la population. »

Claude Lesné ne l'a pas contredit. Médecin et chercheur au CNRS, il a démontré les effets des polluants sur la santé. « Les dioxines sont cancérogènes », rappelle-t-il, et les scientifiques retiennent une foule d'effets nocifs probables, à des doses infiniment plus faibles que pour le cancer. « Elles ne se dégradent pas, se concentrent dans la chaîne alimentaire. Par voie digestive, ses effets sont pires que ceux de la strychnine. »

Très peu présents au débat, les élus entendront-ils l'appel des associations qui prônent la méthanisa-

tion ? Plus écologique, le procédé consiste à récupérer le gaz de la fermentation des déchets « fermentescibles », c'est-à-dire 55 % de nos poubelles.

Pour le reste, il faudra trier et recycler. La filière n'a pas fait son chemin pour obtenir la préférence des élus.

Pour les associations, qui veulent en débattre avec eux, elle mérite cependant qu'on s'y attarde.

Corinne ARGENTINI.

(1) Ouest-Cornouaille environnement, Sauvegarde de la vallée de Lochrist, Bretagne vivante, Eaux et rivières, et les riverains de Lézinaidou.

Un incinérateur propre, ça n'existe pas!



avril 2004

L'usine d'incinération de Confort fermera ses portes d'ici la fin 2005

Ordures ménagères : d'autres pistes

L'usine d'incinération de Confort
fermera ses portes d'ici la fin 2005

La Sauval satisfaite

L'association de sauvegarde de la vallée de Lochrist (Sauval), constituée de riverains de l'usine de Confort se félicite évidemment de la décision de fermeture : « L'arrêt de l'installation du Cap inaugurerait une nouvelle conception départementale visant à utiliser plus rationnellement le parc d'incinérateurs

existants sur le Pays de Cornouaille _Briec et Concarneau pour une capacité nominale de 110 000 tonnes_ concernant une population approximative de 350 000 habitants, ce qui peut-être entendu comme l'application d'un moratoire sur tout nouvel incinérateur. Rappelons pour mé-

moire que la région de Fribourg en Allemagne, prévoit un incinérateur de 100 000 tonnes pour 800 000 habitants, ce qui approche la population de tout le département du Finistère », écrit Jo Hervé son président, en prônant une nouvelle fois la collecte sélective, « pour une réduction drastique des déchets »

et la prise en compte des problèmes de transport, « sachant qu'en dehors des matières organiques ou des produits souillés ou toxiques, les ordures ménagères se rapprochent singulièrement des déchets inertes et ne nécessitent donc pas d'urgence d'enlèvement. »

Vers une utilisation plus rationnelle
du parc d'incinérateur
sur le Pays de Cornouaille



Septembre 2004

Confort Meilars: futur centre de transfert ?

Poubelles : la Sauval monte au créneau

A l'évocation de la situation du traitement des ordures ménagères par Hugues Tupin, lors du conseil communautaire de jeudi dernier, les bénévoles de la Sauval ont fait part de leur inquiétude quant à l'avenir de l'usine d'incinération de Confort-Meilars.

Selon Jo Herve, le président de l'Association de sauvegarde du val de Lochrist, le Sitom, s'arroge tous les droits et se présente en expert, alors qu'il n'a ni compé-

tence, ni vocation en la matière. « On nous affirme que l'usine de Confort sera définitivement fermée le 28 décembre 2005, alors que la dérogation de prolongation d'activité, refusée par les services de la préfecture, a été directement transmise au ministère ».

La Sauval veut des solutions cohérentes

La reconversion de l'usine d'incinération en centre de transfert suscite aussi les interrogations des membres de la Sauval. « Des études devraient être lancées

pour déterminer le barycentre d'implantation de cette aire de transfert, or le Sitom fait tout pour maintenir la structure existante », continue Jo Herve, qui augure un véritable ballet de bennes à ordures sur sa commune, d'autant que la communauté de communes du Haut Pays bigouden ne s'est pas encore lancée dans le tri sélectif. Selon Jo Herve, « Hugues Tupin a aussi évoqué des solutions de stockage par mise en balles. Cela, remarque le président de la Sauval, n'a rien à voir avec un centre de transfert,

comme initialement présenté. La Sauval espère voir se mettre en place des solutions cohérentes et simples, comme la mise en place d'un caisson à enlever, dans les 24 heures dans les déchèteries de chaque communauté de communes ».

En tout cas, la moutarde monte au nez des membres de la Sauval, décider à faire disant-ils, du scandale le cas échéant. « Nous voulons d'abord la fermeture définitive de l'usine, la dépollution du site et discuter ensuite des solutions d'avenir »

Nous demandons:

- la fermeture de l'usine
- la dépollution du site
- discuter ensuite des solutions d'avenir

Novembre 2004

Volée de boucliers face à la station de transit

Confort-Meilars

La reconversion de l'usine en centre de transfert fait débat

Conseil spécial vendredi soir avec un seul point à l'ordre du jour : la présentation par le Sitom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) du projet d'aménagement du site de l'usine d'incinération en station de transit des déchets ménagers. Le maire Paul Guéguen et les élus ont reçu le président du Sitom, Hugues Tupin, et son directeur, Jérôme Chauvin, dans une salle de séance où s'étaient regroupées les diverses associations de défense de l'environnement, attentives, déterminées et respectueuses de l'ordre municipal.

« Depuis l'été, un certain nombre de réunions ont eu lieu où

ont été évoqués des sites. Différents scénarios apparaissent aujourd'hui. C'est pour cette raison que j'ai demandé aux représentants du Sitom de nous présenter leurs différentes positions », déclare en ouverture de séance le maire, Paul Guéguen. Rappelons que le Sitom a pris la décision de pas mettre aux normes l'usine d'incinération de Confort-Meilars qui va être fermée à l'horizon du 28 décembre 2005 (comme toutes les infrastructures du même type, sur l'ensemble du territoire français).

Quid dès lors du site de l'usine ? Le Sitom aimerait y implanter un centre de transfert, qui sera un outil de regroupement des déchets pour permettre une optimisation du transport final entre le centre et les

outils de traitement (usine d'incinération ou de méthanisation...). La situation du syndicat est claire : « **Nous souhaitons réhabiliter l'usine d'incinération, qui va être arrêtée, en centre de transfert de façon à pouvoir acheminer dans les meilleures conditions possibles, les déchets vers les outils de traitement.** »

Une visite d'un centre comparable, avec tous les intéressés, est envisagée dans un futur proche afin d'avancer dans une perception, grandeur nature, d'évolution d'une installation.

Hugues Tupin déclare, par ailleurs, que ce projet permet au Sitom, qui regroupe trois communautés de communes, « **de garder sa raison d'être, tout en étant dif-**

férente. » Et même d'espérer voir le Haut Pays bigouden le rejoindre. Permettant d'atteindre une dimension optimale, où l'ensemble des usagers trouverait son compte, avec un flux important de transfert (4 allers-retours de camions-bennes, toutes les 24 heures, comprenant : réception, stockage, tri, expurgeage, compactage, enrubinage (presse au coût de 450 000 €).

En revanche, si ce centre de transfert ne se faisait pas, chacun devrait « **acheminer ses déchets et assumer le coût important des transferts vers les centres d'incinération** », ajoute Hugues Tupin.

Mais une question est se pose encore aujourd'hui à travers toute la Cornouaille : « **Quel site doit accueillir les déchets ?** ».

Novembre 2004

Volée de boucliers face à la station de transit

Réactions des élus et de la Sauval

En fin de conseil, le maire Paul Guéguen a accordé, le droit de parole à Jo Hervé, président de la Sauval (Sauvegarde de la vallée de Lochrist). « Nous remercions la municipalité, pour l'initiative qu'elle a prise de susciter cette réunion d'informations. J'aurai souhaité personnellement que le Sitom, en charge de cette affaire, soit à l'origine de cette initiative, mais je m'aperçois que c'est le maire et le conseil municipal qui la demande. La chose semble jugée, nous sommes devant le fait accompli.

C'est Confort-Meilars, le lieu choisi pour le centre de transfert. Cela fait 50 ans que la commune sert de poubelle, soit pour Douarnenez et Audierne. Ensuite il y a eu l'usine d'incinération. Nous allons maintenant continuer à promener des déchets de 40 %, de Douarnenez à Confort, pour aller ensuite à Briec ! Cela s'appelle une promenade ! Nous allons donc à nouveau prendre nos bâtons de pèlerins, pour informer les gens et faire que l'image de poubelle de Confort soit effacée. Les citoyens doivent se

poser la question : « Qui maintenant doit prendre la suite ? »

Jean-Pierre Pichavant, élu de la municipalité : « Je regrette de ne pas savoir, à ce moment, qui adhère au centre de tri ? Si ce n'est que Douarnenez, le Cap et le Pays bigouden, le centre n'est plus à sa place. Le site n'est plus adéquat. Nous allons faire du neuf dans du vieux, le mieux est de faire du neuf dans du neuf. Tant que nous ne saurons qui adhère, il n'est pas opportun de choisir un site ».

Bertrand Lanviec, élu de la muni-

cipalité, s'adressant à Hugues Tupin :

« Vous êtes dans une logique économique. Vous êtes des gestionnaires. Malgré la concertation, nous savons que le choix est fait ! »

Hugues Tupin, de se défendre :

« Je ne peux accepter d'être traité de gestionnaire. Nous gérons en responsables. Ma responsabilité est d'assurer la continuité des traitements des déchets. La décision d'arrêter l'incinérateur a été prise collectivement : quelles sont les solutions qui sont proposées après ? »

La chose semble jugée, nous sommes devant le fait accompli.

Janvier 2005

La Sauval et l'OCE s'interrogent et demandent plus de transparence

Confort : l'avenir de l'usine en question

Lors d'une conférence de presse, organisée jeudi au café des Halles par la Sauval (association pour la sauvegarde de la vallée de Lochrist) et l'OCE (Ouest-Cornouaille environnement), les présidents Joseph Hervé et Henri Peuziat ont dénoncé les difficultés de transparence et le silence éloquent des représentants du Sitom et de la Clis.

Par arrêté préfectoral, l'usine de traitement des déchets des ordures ménagères de Confort-Meilars doit cesser toutes activités le 28 décembre. Joseph Hervé et Henri Peuziat, respectivement président de la Sauval et de l'OCE, attendent des réponses claires sur plusieurs questions : Que deviendra le site après sa fermeture ? Y aura-t-il fusion avec le Sidepaq de Briec ? Y aura-t-il maintien du Sitom ?

Le président de la Sauval souligne que « le SITOM a une seule compétence : le traitement des ordures ménagères. Or le centre de transfert, qu'ils souhaitent réaliser l'arrêt de l'usine, rentre dans la compétence collecte. Face au souhait du Haut-Pays bigouden de s'asso-



Pour la Sauval, le Sitom n'a pas la compétence « collecte »

Février 2005

Sauval et le tri sélectif : « La balade des poubelles »

Non au site de transit des déchets à Confort-Meilars Sauval blâme le Haut Pays bigouden

L'association Sauval critique la décision du Haut Pays bigouden de faire transiter ses déchets par un site de transit à Confort-Meilars. Voici sa réaction.

« Après Douarnenez, le Haut Pays Bigouden opte pour la balade des poubelles. Décidément, les communautés de communes voisines de celle du Cap Sizun n'ont que faire du plus court chemin pour aller d'un point à un autre du territoire.

C'est ainsi qu'on apprend par la presse qu'elles ont opté pour créer un site de « transit » à Confort-Meilars, ce qui les amènerait à choisir le chemin des écoliers pour transporter les déchets vers le site enclavé de Menez Gourret avant de les expédier ailleurs. Bien sûr, il y a

De plus, il ne nous a pas semblé que les responsables de ces instances aient pris la précaution élémentaire de demander leur avis à la municipalité de Confort-Meilars avant leur prise de position, ce qui en dit long sur leur philosophie... et leur mépris de la population de ce village qui n'a pas la vocation à devenir la cité poubelle du Cap Sizun, après avoir été soumise à plus de trente années de pollution de l'usine d'incinération.

En choisissant la méthode du coucou, venant déposer chez les voisins sa production, la communauté du Haut Pays Bigouden aggrave son cas, puisqu'elle est actuellement la seule à ne pas utiliser le tri sélectif « sacs jaunes » pour réduire sensiblement la quantité de déchets rési-

l'exaspération des riverains, et de la population de l'une des plus petites communes du Cap-Sizun qui n'est pas décidée à se laisser faire sans réagir. Il n'est pas question, après la fermeture de l'usine d'incinération, de continuer à utiliser ce site pour le transformer en centre de transfert, d'autant que l'analyse des mâchefers répandus sans contrôle dans tous les environs révèle une toxicité énorme par les métaux lourds.

Il serait temps de commencer à réfléchir à d'autres solutions, économes en matière d'environnement et de déplacements et s'inscrivant réellement dans le cadre du développement durable, plutôt que de persister dans l'erreur.

La Sauval, saura se donner les

Février 2005

Confort-Meilars

La Sauval applaudit l'engagement municipal



Les militants environnementalistes des associations unies, Sauval et Oce, font un break avant la conclusion finale, espérée le 28 décembre 2005 : la fermeture « totale » du centre de Menez-Gourret.

L'association melarconfortoise Sauval (Sauvegarde de la vallée de Lochrist), qui mène combat pour l'équilibre environnemental en matière de traitement des ordures ménagères, a invité les élus de la commune de Confort-Meilars, ses adhérents et les amis, à une soirée amicale et festive, à la salle polyvalente ce vendredi soir.

« Un appel commun, de deux associations Sauval et OCE (Ouest Comouaille environnement), auquel vous avez répondu. Deux associations qui ratissent large : Ne dit-on pas que l'union fait la force ! La Sauval est basée sur le secteur de la commune et l'OCE est générale. Mes remerciements s'adressent à tous, et en particulier à la commune

de Confort Meilars qui a toujours été à nos côtés, depuis le début de cette bataille. C'est remarquable pour plusieurs raisons. Les élus, quels qu'ils soient, sont soumis à des pressions. Des pressions continues de la part de grosses structures qui exigent une soumission des plus petites. Il faut rendre hommage à la municipalité de Confort Meilars qui a tenu le coup. Face aux pressions qu'elle a reçues et qu'elle reçoit toujours, d'ailleurs. Il faut rappeler que la commune subit l'usine d'incinération : 1973 à 1999. Elle n'a rien perçu en retombées financières polluantes. Dernière cette histoire d'aménagement organisée par le Sitom, il y a un mépris total vis-à-vis des élus d'abord et ensuite pour les administrés. », souligne Joseph Hervé.

« On nous dit agressif vis-à-vis de ceux qui ont été à l'origine de cette opération. Nous avons tiré les sonnettes d'alarme, à plusieurs reprises, pour dire que, là, nous allions dans le mur. Le Sitom persévère dans le mauvais sens !

Aujourd'hui et demain, nous allons payer pour cela ! Ce dont on peut être sûr, est que l'usine fermera ses portes, le 28 décembre de cette année. Pour autant, la bataille n'est pas terminée puisque nous sommes, totalement, contre l'incinération des ordures ménagères : Un gouffre financier. Que va devenir le centre de Menez Gourret ? Nous ne sommes pas le Paris-centre des trois communautés de communes. », en conclut le président de l'association.

La Sauval a invité les élus de la commune de Confort-Meilars, ses adhérents et les amis, à une soirée amicale et festive à la salle polyvalente

Mars 2005

Déchets à Confort : la colère du président de Sauval

Ordures ménagères : la Sauval repart en guerre

L'association « Sauvegarde de la vallée de Lochrist » (Sauval), n'aura pas savouré très longtemps la décision de fermer l'usine d'incinération de Confort le 28 décembre prochain. C'est maintenant le projet de centre de transfert des ordures ménagères sur le site qui inquiète les riverains. Son président fustige la communauté de communes qui évoquait dernièrement le projet.

« Curieusement, il n'y a pas eu de débat, ni de véritable avis, selon les témoins. C'est le silence, un silence de connivence pour servir de roue de secours au Sitom, (NDLR : syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'Ouest-Cornouaille) qui aurait dû normalement subir le même sort

que l'usine, mais que certains s'acharnent à maintenir coûte que coûte », s'emporte Joseph Hervé, « en effet, les études qui n'ont toujours pas été communiquées au public ne présentent pas de véritable alternative, pas d'autre lieu réellement pris en compte, exactement comme par le passé lorsqu'on voulait construire une autre usine : c'est naturellement à Confort, capitale des ordures ménagères de l'Ouest-Cornouaille qu'il faudra choisir ! Peu importent les incohérences, les détours et les allers-retours pour promener les déchets, peu importe les entorses au barycentre, ni l'inadaptation du site pour une destination autre, ni le fait qu'il y a obligation de dépolluer les lieux après plus de trente ans d'incinération ! » (1). Le président est fu-

rieux que l'on ne demande pas l'avis des riverains : « vous n'avez jamais été consultés et, sans doute, vous ne le serez pas plus cette fois ! » (NDLR : c'est pourtant le Sitom qui, en 2003, a initié un large débat avec la population sur les filières de traitement et l'avenir de l'usine de Confort). Joseph Hervé considère par ailleurs que le centre de transfert, « étape dans la collecte des ordures », doit être de la compétence des communautés de communes, que le centre doit relever du syndicat qui prendra en charge les déchets en l'occurrence le Sidepacq et non le Sitom et assure que l'association, « prendra les dispositions pour alerter les citoyens et les mobiliser une fois encore ». Le syndrome du nimby frapperait-il ? (2) Joseph Hervé ne précise pas en effet, dans quelle commune il désirerait que le centre de transfert soit créé.

Mars 2005

L'association de riverains rejette l'idée d'un site de transfert à Confort

Déchets : la Sauval n'en veut plus !

L'étude du bureau Artéa (voir O.-F. du 11 mars), a souligné l'avantage du site de Confort, en qualité de plateforme unique des déchets des trois communautés de communes gérées par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'Ouest-Cornouaille, (Sitom). Une appréciation qui irrite l'association Sauval (Sauvegarde de la vallée de Lochrist), qui s'est battue pour la fermeture de l'usine d'incinération.

La Sauval n'apprécie déjà pas que l'on puisse la soupçonner d'être atteinte du syndrome du Nimby (Not in my back yard, autrement dit, pas de déchets dans mon jardin), mais de déchets dans mon jardin), mais l'idée que le site de Confort puisse être choisi comme le centre de transfert (unique) des déchets de trois communautés de communes, rend son président, furieux. « Sauvegarde de la vallée de Lochrist » s'est déjà âprement battue pour fermer l'usine d'incinération. Elle peut considérer avoir gagné ce premier round puisque l'installation ne fonctionnera plus après décembre 2005, mais le Sitom, regroupant les communautés de communes de Douarnenez, du Cap-Sizun et du Haut-Pays-bigouden garde l'œil sur Confort, dans le cadre d'un rapprochement avec le Sidépaq. Ce syn-



La Sauval luttera contre une plateforme de transfert de déchets, comme elle a combattu contre l'usine d'incinération de Confort.

dicat gère la station d'incinération de Briec, vers laquelle seront acheminés nos déchets à l'avenir. « Ainsi selon ses détracteurs, l'association Sauval serait atteinte du syndrome de Nimby, c'est-à-dire qu'elle souhaiterait se débarrasser de ses déchets dans la propriété du voisin », interpelle Joseph Hervé, « il faut une dose certaine de cynisme et de mépris pour tenir ce langage alors que la commune de Confort-Meilars, avec ses

représente 40 % du gisement, ou pour le Cap-Sizun, la commune la plus importante, c'est-à-dire Plouhinec. Quelle que soit la manière d'envisager le problème, ce n'est certainement pas Confort-Meilars qu'il convient de choisir, car elle pollue très peu, elle trie bien, utilise des composteurs pour les fermentescibles... et pour le moins, elle a déjà beaucoup donné en étant pendant toutes ces années la capitale des ordures de l'Ouest-Cornouaille ». Le président, qui juge, « qu'il est de bon ton, dans notre contrée, de remarquer la paille dans l'œil du voisin sans voir la poutre qui masque sa propre vision », considère que les riverains de l'usine d'incinération, ont déjà subi bien des avanies : « C'est ainsi que les mâchefers particulièrement toxiques en métaux lourds ont été répandus tout alentour jusque dans leurs propriétés, comme on repousse la poussière sous le tapis. Ils ont une expérience concrète de « nimby » parce que les déchets sont déjà au fond de leur jardin ! ». Et Joseph Hervé de conclure : « Mais avec l'association Sauval, la population ne se laissera pas tondre la laine sur le dos sans réagir. La bataille ne fait que « re » commencer. »

760 habitants, produit à peine plus de 1 % des ordures qui sont brûlées depuis des décennies sur son territoire ! », (NDLR : depuis 1974).

A Douarnenez ou Plouhinec

« Si l'on veut appliquer cette formule « not in my back yard », il conviendrait de choisir en priorité les plus gros producteurs de déchets, c'est-à-dire Douarnenez, qui

Marc ESCUDIÉ.

Le site de transfert devrait plutôt être installé à Douarnenez qui représente 40% du gisement ou pour le Cap Sizun, à Plouhinec, la commune la plus importante...

juin 2005

La SAUVAL et l'OCE
participent
à une grande manifestation
anti-incinération à
AURAY

4 juin 2005

Auray





4 juin 2005



Les présidents d'ACTIOM

4 juin 2005

27 décembre 2005

Site de Confort-Meilars : la fin de l'incinération

L'usine d'incinération de Confort-Meilars, gérée par le Sitom de l'Ouest-Cornouaille, a fermé hier, à midi. Dès 17 h, des membres de l'association environnementale Sauval se trouvaient devant la porte de l'usine. Pour vérifier l'arrêt effectif de l'incinérateur et aussi pour refuser la reconversion du site en plate-forme de transfert.









1^{er} avril 2006

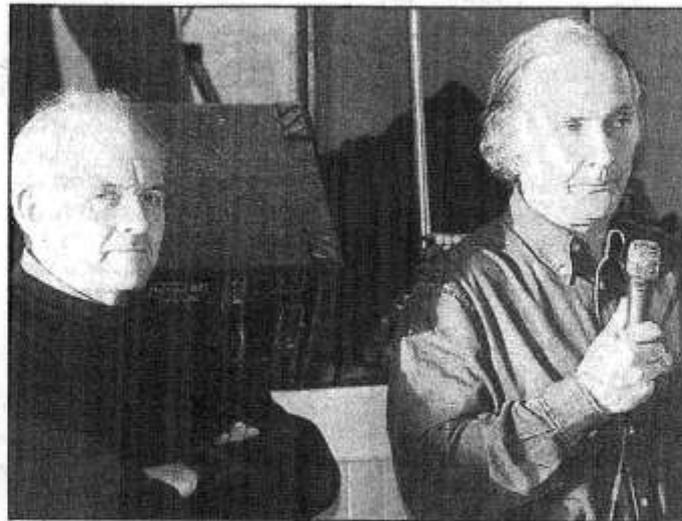
CONFORT-MEILARS

La Sauval fête la fin de l'incinérateur dans la vigilance

C'est avec trois mois de retard, dû à l'indisponibilité de la salle polyvalente, que la Sauval a fêté samedi soir la fermeture de l'incinérateur implanté sur le site de Menez-Gourret. Une victoire saluée en musique avec FDB et Fiskal Bazar, autour d'un repas gastronomique, avec ses adhérents et ses sympathisants. Mais « tout n'est pas réglé ».

Ce moment festif, voilà longtemps que la Sauval l'attendait : cinq ans de lutte pour faire valoir un point de vue différent de celui du « tout incinération ».

L'action de la Sauval rayonne d'ailleurs largement au-delà du cadre local. Elle a pris la forme d'une opposition farouche au Sitom, et c'est de bonne grâce que Jo Hervé a endossé le rôle de « méchant, s'il faut en passer par là pour faire avancer les choses ». En cinq ans, les choses ont évolué dans le bon sens selon la Sauval :



● *Henri Peuziat de l'OCE et Jo Hervé restent mobilisés : « Tout n'est pas réglé ».*

des trois objectifs initiaux à la création de l'association en 2001, le premier l'arrêt de l'usine d'incinération a été atteint.

Dépollution du site

Figure ensuite, en deuxième posi-

tion, le démantèlement de l'unité d'incinération, promise par le Sitom, mais pas encore engagée à l'heure actuelle.

Enfin, la dépollution complète du site, qui est loin d'être une affaire gagnée : « Le site va se muer en

centre de transfert, et le Sitom se cache derrière cette continuité d'activité pour échapper à ses responsabilités de pollueur », explique Jo Hervé.

D'ailleurs, l'association souhaiterait être un peu plus associée à la réflexion à l'avenir « car nous avons acquis une grande expérience, poursuit Jo Hervé. Aujourd'hui, tout n'est pas réglé, mais des solutions sont toujours envisageables sans l'incinération des déchets. Quand on met le doigt dans l'engrenage du traitement des ordures ménagères, c'est sur plusieurs générations que malheureusement cela se répercute. »

L'association pourra compter sur le soutien de toujours plus de sympathisants, et de l'OCE, à l'heure où Guiler-sur-Goyen est pressentie comme une zone possible d'enfouissement des déchets.

1^{er} Avril 2006



1^{er} Avril 2006



1^{er} Avril 2006



Le groupe FDB



21 avril 2006

Ordures ménagères : le centre de transfert fait toujours débat

De l'aveu même d'Hugues Tupin, le projet de transformation de l'unité d'incinération des ordures ménagères en centre de transfert et de mise en balles est bien engagé. Au grand dam des riverains et des opposants au projet, conviés vendredi soir à visiter le site de Menez-Gourret avant la réunion du conseil de Confort Meilars (ci-contre).

Préconisé par la DRIRE, le confinement des mâchefers, compactés au fil des ans en plusieurs couches, interpelle les opposants. « Ailleurs on les a tout simplement enlevés. N'est-ce pas là plutôt une mesure d'économie ? », interroge Jo Hervé, président de la Sauval.

« Bombe à retardement »

« Ces mâchefers ont sans doute pollué. Aujourd'hui, on en est sûr. Mais ils ne polluent plus. Même s'ils contiennent des polluants, ils ne les relarguent plus dans le milieu. A les déplacer, on risque leur réactivation », explique Hugues Tupin. « C'est une bombe à retardement ! Il faut aujourd'hui assumer les erreurs commises par le passé », lance Luc Blanchard. En cause, l'accumulation de métaux



● Jérôme Chauvin explique le fonctionnement quotidien du centre de transfert. Avec 95 tonnes d'ordures ménagères récoltées, le week-end de Pâques a constitué un excellent test d'organisation des transferts en période d'affluence touristique.

vironnement. Les analyses le montrent », poursuit Hugues Tupin. « Les élus ont pleinement conscience de la responsabilité du devenir du site. S'il n'y a pas unanimité sur les manières de faire, le confinement semble la solution la plus adaptée. Nous continuerons les analyses pour voir s'il y a évolution. Et nous prendrons les décisions qui s'imposent en cas d'évolution des matières enfouies. »

ge », assure Hugues Tupin. « Ce ne sera pas le cas des terrains agricoles où l'on a épandu des mâchefers ! », lui rétorquent les membres de la Sauval.

Des alternatives encore possibles ?

« Pourquoi ne pas étudier dès aujourd'hui des solutions alternatives au centre de transfert ? », demande Luc Blanchard, avant de

dé. L'exploitation des déchets pourrait avoir prioritairement lieu en zone industrielle. »

Le président du Sitom reconnaît que la réflexion est juste sur le principe, mais « inapplicable à notre échelle ». Quant à la déconstruction des éléments d'incinération, elle sera lancée au dernier trimestre 2006 ou au premier trimestre 2007, car le Sitom n'engagera qu'une seule procédure d'appel

15 mai 2006

Confort-Meilars

La Sauval appelle les citoyens à prendre position

Jusqu'au 9 juin, le dossier déposé par le Sitom proposant la construction d'une plate-forme de transfert des ordures et du stockage de balles sur le site de Menez Gourret

est consultable en mairie. L'association Sauval, créée dans le but de défendre la vallée de Lochrist, appelle tous les habitants à venir s'exprimer et donner leur avis sur une affaire qui « engagera le bourg de Confort Meilars sur plusieurs années », soulignent les membres du bureau de l'association.

Jô Herve président et les membres de la Sauval émettent des doutes sur le bien-fondé de cette enquête publique. « Est-il normal de déposer des projets sans aucune concertation avec la population, d'utiliser une zone fragile, de laisser sur le site 3000 tonnes de vieux mâchefers, de faire transiter le stock d'ordures de Douarnenez, d'outrepasser les exigences de la municipalité et l'avis de la Communauté de communes du Cap Sizun ?

Pourquoi aucune étude n'a telle été prévue sur un autre site, pourquoi ne prévoit-on pas une autre alternative? Faut-il conserver le Sitom alors qu'il n'a plus raison d'exister depuis la fermeture de l'incinérateur?. Enfin, est-il normal que les communautés de communes continuent à se charger des collectes et



L'association Sauval sauvegarde de la vallée de Lochrist appelle, tous les habitants de la commune, à venir consulter, s'exprimer et donner son avis sur le dossier déposé, en mairie, par le Sitom sur la construction d'une plate-forme de transfert et du stockage des ordures à Menez Gourret.

des déchèteries, et qu'elles confient la suite de la collecte au Sitom; alors qu'il n'en assume pas la «traite». Telles sont quelques-unes des questions que se posent l'association.

«Si la population pense que cela suffit, il est encore temps de dire non, comme dans un référendum. Il faut s'exprimer avant que ce projet ne soit réalisé, c'est la responsabilité de chacun. Demain, ce

sera trop tard » appuie le président. L'association espère, dès la fin de l'enquête, que les élus de la municipalité lors d'un conseil municipal et seul garant du bien-vivre de ses administrés, apposent son opposition pour faire rejeter le projet. L'association compte sur le civisme de tous les habitants de la petite commune et sur sa volonté de protéger l'environnement et la vallée de Lochrist.

Enquête publique sur la construction d'une plate-forme de transfert des ordures et du stockage de balles sur le site de Menez Gourret

17 mai 2006

Visite du centre de mise en balles de
LAMBALLE
organisée par le
SITOM





INFLAZIONE DA LA CENTRE DE SECURITE

PNEU INFLAZIONE DA LA CENTRE DE SECURITE

SS EDES CO

INSTALLATION de MISE
en BALLES de DECHETS
MENAGERS et de
STOCKAGE des BALLES
SUPERFICIE 3000m²



Presse à balles à Lamballe





C'est édifiant !

trous de balles



Emballages à revoir !

A medium-sized dog with brown and tan fur is sniffing a hole in a blue plastic trash bin. The hole is jagged and contains some crumpled paper. The dog is standing on a dirt and gravel surface. In the background, there are more blue trash bins. A yellow thought bubble is positioned above the dog's head, containing text in Romanian.

moi je
trouve ça
super!

29 mai 2006

Après la visite à Lamballe....

La Sauval contre le centre de transfert

Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sitom) présente actuellement à enquête publique un projet de centre de transfert avec mise en balles et stockage provisoire sur le site de l'ancien incinérateur de Confort. Il a donc invité les élus et autres membres des commissions de surveillance (Clis) à se rendre à Lamballe, pour visiter une installation comparable à celle projetée dans le Cap. Les cinq représentants de la Sauval ont observé un complexe multifonctions, éloigné de toute habitation, avec déchèterie, incinérateur, plateforme de maturation de mâchefers, presse à balles et stockage provisoire. **«Nous avons regretté de ne pouvoir assister à la mise en balles, la machine étant à l'arrêt, mais nous avons pu noter**

les inconvénients du procédé: balles percées de multiples trous, avec les nuisances qu'on devine, stockage de près d'un an, fermentation en cours», explique Joël Hervé, le président. La Sauval est donc revenue encore plus déterminée à s'opposer aux projets du Sitom, qui veut faire supporter à la petite commune de Confort-Meilars, pendant les prochaines décennies, le poids de la gestion des déchets de l'Ouest-Cornouaille, **«Après 30 années de pollutions d'un incinérateur obsolète, nous invitons la population et la municipalité à exiger une mise à plat de ce dossier de façon à aboutir à des économies substantielles et réduire les transports de camions, gros consommateurs de carburant»**.

juin 2006

Après la visite à Lamballe....

CONFORT-MEILARS

Déchets : les élus disent non au centre de transfert

Ambiance solennelle lundi soir, pour l'annonce de la décision des élus concernant la demande d'autorisation du Sitom de réhabiliter le site de l'ancienne usine d'incinération en centre de transfert des ordures ménagères avec mise en balles et stockage temporaire : un refus motivé, catégorique et unanime.

En préambule à la lecture de la délibération adoptée par le conseil, Paul Guéguen a rappelé que riverains, élus, associations, représentants des syndicats se sont exprimés lors de

l'enquête publique, soit 283 pétitionnaires en tout !

« Manque de garanties »

« La visite au centre de transfert de Lamballe nous a montré tout ce qu'il ne faut pas faire en matière environnementale », précisait le maire, avant d'enchaîner sur le cas précis du site de Menez-Gourret, « Nous n'avons pas aujourd'hui toutes les garanties en matière de stockage. La question de la dépollution du site n'est pas résolue. Si le centre de transfert s'avère économiquement plus satisfaisant que l'acheminement des ordures à Change, en Mayenne et s'il permet incontestablement

de lisser les pics de déchets pendant la saison estivale, il ne saurait intervenir en l'absence d'un partenaire clairement identifié puisque la nouvelle structure, issue de la fusion du Sitom et du Sidepaq n'existe toujours pas. »

Mutualisation des moyens

Paul Guéguen souhaite également que les études sur la dépollution du site se poursuivent, et que la question de la dangerosité des mâchefers soit tranchée : « Le maintien de la Clis est indispensable afin d'éclairer la population pour l'avenir des générations futures. » Philippe Tuffet tient à préciser qu'il y a eu débat au

sein de la commission élargie : « La position que nous adoptons répond à une logique par rapport à ce que nous avons toujours réclamé : la mutualisation des moyens à l'échelle du pays de Cornouaille, et la différenciation des filières avec compostage, tri sélectif et méthanisation. » Les élus attendent qu'un nouveau dossier, présenté cette fois-ci par la structure issue des négociations du pays de Cornouaille, « garantisse l'activité économique et l'emploi, réponde à la totalité des contraintes environnementales et permette des économies d'investissement et de gestion afin de contenir l'évolution de la contribution des citoyens. »

20 décembre 2006

À Confort, premier Noël sans incinérateur

Un an après l'arrêt de l'usine d'incinération, les riverains restent mobilisés. Opposés au centre de transit, ils vont saisir le tribunal administratif.

La déception d'aujourd'hui est à la hauteur de l'espoir d'hier. Lorsque l'incinérateur de Confort a été arrêté, le 27 décembre 2005, « **on a vraiment cru au Père Noël**, souligne Jo Hervé, président de la Sauval, l'association de sauvegarde de la vallée du Lochrist. **Mais, depuis, on s'est rendu compte que le Père Noël est une ordure.** »

Un an après l'arrêt définitif de la cheminée, les riverains de l'ancienne usine d'incinération n'en sont toujours pas quittes avec les déchets. Non seulement, le site ne sera pas « **mis en herbe et dépollué** », comme ils le réclamaient, mais il se transformera, bientôt, en centre de transit « **pour les ordures ménagères de tout l'Ouest Cornouaille** ». Le projet a été approuvé en juin par le commissaire-enquêteur et validé par le préfet.

Et c'est justement là que le bât blesse. Site de transfert depuis un



Les riverains de l'usine d'incinération sont toujours mobilisés pour que le site de l'ancienne usine d'incinération soit dépollué et que les habitants puissent de nouveau respirer.

née de manière partielle», dénoncent les riverains.

Une nouvelle plainte

vira que 20 % du temps dans l'année. De même, on prévoit 20 000 tonnes de déchets résiduels, alors qu'on n'a jamais at-

val. Elles sont compactées sur place avant de rejoindre les incinérateurs de Briec, Concarneau ou Laval. « **Confort étant à une dizaine de kilomètres à l'est, les ordures vont faire l'aller-retour. Ne pouvait-on pas trouver une autre solution ? Pourquoi chaque communauté de communes ne générerait-elle pas ses déchets à une plus petite échelle et à moindre coût au niveau du transport ?** »

Bien décidés à se faire entendre, les riverains ont décidé de saisir le tribunal administratif, pour contester l'enquête publique et l'autorisation d'exploiter délivrée par le préfet. Ils vont également compléter la plainte déposée en 2005, « **pour pollution multiple et mise en danger de la vie d'autrui** », avec un document de l'Institut de veille sanitaire. L'organisme vient, en effet, de mener une étude dans l'est de la France qui « **met en évidence le lien**

Septembre 2007

Adhésion du Sitom au Sicom : les réactions de la Sauval

Jeudi dernier, le Sicom du Sud-est Finistère, qui gère l'usine d'incinération de Concarneau, a validé l'adhésion du Sitom Ouest-Cornouaille (notre édition de samedi).

Ce rapprochement qui vise à une optimisation des moyens, entraîne quelques commentaires de la part de l'association Sauval de Confort-Meilars. Cette dernière estime que « Dans cette affaire, comme souvent, on procède par à-coups, au jugé, selon les opportunités ».

Une adhésion plus avantageuse pour le Sicom

Après l'échec d'un rapprochement avec le Sidepaq (Pays de Quimper), qui gère l'usine de Briec, le Sitom (Pays de Douarnenez, Cap Sizun, Haut Pays bigouden) avait exprimé le souhait, en juillet dernier, d'adhérer au Sicom (Pays de Concarneau, de Douarnenez et de Fouesnantais). Cette démarche a été validée jeudi dernier, à Trégunc. Mais pour la Sauval, cette adhésion (qui signifie aussi, de fait, la dissolution du Sitom), profite d'avantage au Sicom qu'au Sitom. Notamment par le partage

de l'endettement (23 M€ pour le Sicom auxquels s'ajoutent maintenant les 3 M€ du Sitom).

Que va devenir le site de Confort ?

De plus, la Sauval rappelle que la situation de Confort-Meilars n'est toujours pas solutionnée « L'incinérateur arrêté depuis près de deux ans n'est toujours pas démantelé et, évidemment, le site qui aurait dû retrouver son aspect d'origine n'a pas été débarrassé des vieux détritiques accumulés depuis 30 ans. Désormais, après la disparition du

Sitom, qui sera responsable de cet état des lieux déplorable ? »

« Fatras d'incohérences »

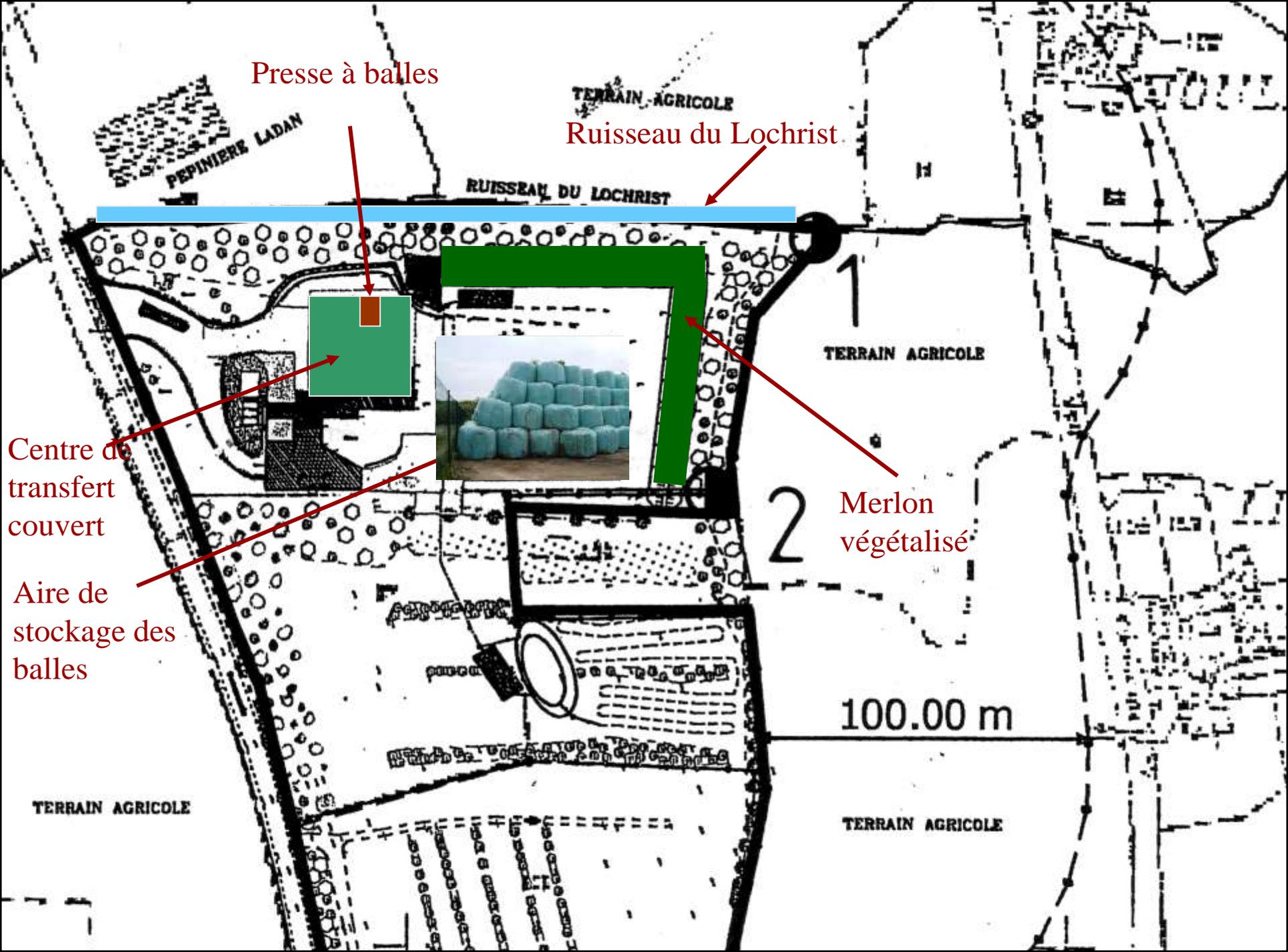
Et soulignant que « L'association Sauval ne cesse de réclamer une clarification des objectifs et un peu d'ordre dans tout ce fatras d'incohérence », la Sauval s'interroge : « Avant décision définitive, ne faudrait-il pas que les autorités imposent un examen approfondi des solutions plus cohérentes entre les instances concernées au premier chef (...) Que fait le conseil général ? Que fait la préfecture ? ».

12.09.07

Octobre 2007

Travaux d'aménagement
du futur centre de transfert
de Confort Meilars

A stylized silhouette of a mountain range in a teal color, located at the bottom right of the slide.



Presse à balles

Ruisseau du Lochrist

TERRAIN AGRICOLE

Merlon végétalisé

100.00 m

TERRAIN AGRICOLE

PEPINIERE LADAN

TERRAIN AGRICOLE

RUISSEAU DU LOCHRIST

Centre de transfert couvert

Aire de stockage des balles

TERRAIN AGRICOLE

2





Mâchefers

15 octobre 2007

Merlon le long du Lochrist



Mai 2010

Confort-Meilars

Transfert d'ordures : la Sauval monte au créneau



L'association Sauval devant le site très sécurisé.

cette réunion. « Le centre reçoit jusqu'à présent, les déchets de trois communautés de communes, Cap-Sizun, Douarnenez et Haut-pays bigouden. Estimant que le centre de transfert de Confort lui appartient, Valcor souhaite utiliser ce site non plus pour trois structures mais pour l'ensemble des déchets de sept communautés », s'insurge Joseph Herve président de l'association Sauval. « Quid alors des promesses faites par les élus lors de l'enquête publique » ? s'interroge l'association

2011

Où en sommes-nous
avec nos déchets,
10 ans après
la création de la
Sauval ?

2011

Grâce à une forte mobilisation citoyenne, nous avons évité l'implantation:

- ❑ d'une plateforme de maturation de mâchefers,
- ❑ puis d'un nouvel incinérateur d'une capacité de 50 000 tonnes/an !!

2011

- ◆ En 2010, **15 000** tonnes de déchets ont transité par le centre de transfert de Menez-Gouret contre **19 000** tonnes en 2004.
- ◆ Ces déchets provenant essentiellement des communautés de communes du Cap Sizun, Douarnenez et Haut Pays Bigouden sont ensuite dirigés vers **Concarneau**

2011

« Mais ce centre coûte cher (2M€/an) et ne remplit pas ses fonctions... »

a déclaré la présidente de VALCOR, gestionnaire du centre de transfert et de l'incinérateur de Concarneau, lors de la CLIS du 24 mai 2011

2011

En effet, **en 2009**, le stockage de déchets en balles a généré des **odeurs pestilentielles** dans la vallée du Lochrist et n'a donc pu être reconduit.

2011

De nouvelles expérimentations étaient annoncées : de septembre 2011 à février 2012,

- ❑ 560 balles de déchets (500 t) devaient être stockées dans « *un module fermé (40mx6mx6m) muni de filtres à charbon actif régénérés par les membranes photocatalytiques de l'ossature...* »
- ❑ plus quelques cheminées dans le paysage...

2011

A quand la **collecte** et le traitement de la partie **fermentescible** de nos ordures (environ 50% de nos poubelles) ?!

Cela éviterait des **dépenses** inutiles pour cette... « usine à gaz » qui seront répercutées sur la **taxe** ordures ménagères.

En attendant, chacun peut **composter** dans son jardin ou réclamer un composteur collectif de quartier.

2011

L'incinérateur de Confort est fermé depuis 2005 mais il a laissé des **traces** : des **mâchefers** disséminés sur 10 sites répertoriés. Des travaux devront être effectués sur certains, suivis de servitude d'utilité publique ou de restriction d'usage...

Non l'incinération ne fait pas disparaître les déchets !